

N°2026.21.09.10

Département Pas-de-Calais Arrondissement BETHUNE Canton de DOUVVIN	Commune de BILLY-BERCLAU EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la réunion de Conseil Municipal du 21 Septembre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29 de présents : 22 de votants : 29	L'an deux mille vingt six, le 21 septembre, le Conseil Municipal de BILLY-BERCLAU, étant assemblé en session ordinaire, en ses lieux habituels, après convocation légale du 15 septembre, sous la Présidence de Monsieur Steve BOSSART, Maire.
	Étaient présents : MM et Mmes BOSSART S, ROGEZ S, GRUCHALA D , TARTAR M, ROUSSEL C, VANDERSTAPPEN C MENNUTI J, MALBRANQUE E, MARCHAND N, BOUSSEMART B, BOCQUET S, DUJARDIN V, LAINE JM, DAMBRAIN C, RUELLE M, SION A, BOULERT G, QUEVA R, LEROUX T, ROUSSEL M, GILLET Y, DESREUMAUX E Étaient absents : LEMATTRE F (Procuration Mme ROUSSEL C), GOUDSMETT G (procuration M. BOSSART), M COSTEUR (procuration D GRUCHALA), RIAHI M (procuration BOULERT G), KARELUS N,(procuration M MENNUTI), WALLEZ A, (procuration ROGEZ S), LIGOCKI V (procuation V DUJARDIN) Mme ROUSSEL C a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Tarif du spectacle de JeanPhi Janssens

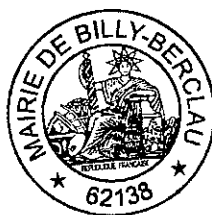
La Commune a signé avec la société l'agence des artistes un contrat pour l'organisation d'un spectacle de Jean Phi Janssens à l'Espace François Mitterrand le 14 janvier 2026.

Le tarif de ce spectacle est de 33 € TTC, hors frais organisateurs et frais magasin (revente) et à 21.60€ TTC pour le 'black friday' , hors frais organisateurs et frais magasin (revente)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver ces tarifs

Adopté à l'unanimité

Le secrétaire
Caroline Roussel


Le Maire
Steve BOSSART

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa réception par les services du contrôle de légalité. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 28/09/2026

Reçu en préfecture le 28/09/2026

Publié le 28/09/2026



ID : 062-216201327-20260922-2026210910-DE